

A DEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME
ARRONDISSEMENT DU HAVRE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE
COMMUNE DE LILLEBONNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2024

DATE DE LA CONVOCATION : 10/09/2024

Total membres	11
En exercice	11
Présents	7 (<i>Madame BAILLEUL arrive en cours de séance</i>)
Absentes	2
Votants par procuration	2
Votants	9

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi vingt-cinq septembre, à dix-sept heures quarante-cinq, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville - Salle 308, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christine DÉCHAMPS, Présidente

Etaient présents :

Madame Christine DÉCHAMPS, Présidente

Madame Fabienne MANDEVILLE, Madame Evelyne BAILLEUL (*à partir de la délibération D.21/09.2024*),
Madame Arlette LECACHEUR

Monsieur Benoît BEAUDOIN, Monsieur Matthieu ROUZÉE, Monsieur Jean-Paul LEVIEUX

Etaient excusés :

Madame Michelle DAJON
Monsieur Patrick CIBOIS

qui donne pouvoir à
qui donne pouvoir à

Madame Fabienne MANDEVILLE
Madame Arlette LECACHEUR

Etaient absentes :

Madame Julie GILBERT D'HALLUIN
Madame Sylvie MALIÉ

Délibération n° :

D.25/09.2024

Objet :

C.C.A.S. - Pôle des Solidarités - Convention de partenariat avec l'Institut de Formation d'Educateur de Normandie (IFEN)

C.C.A.S. DE LILLEBONNE
du Conseil d'Administration
Séance du 25.09.2024

Délibération n° : D.25/09.2024
Objet : C.C.A.S. - Pôle des Solidarités - Convention de partenariat avec l'Institut de Formation d'Éducateur de Normandie (IFEN)

Madame la Présidente du C.C.A.S. - Pôle des Solidarités informe les membres du Conseil d'Administration de la mise en place d'un partenariat avec le CCAS de BOLBEC dans le cadre de séances de formations professionnelles délivrées par l'IFEN "se former à et dans l'analyse de ses pratiques professionnelles".

Cette formation de 10 séances prévue entre le 5 septembre 2024 et le 19 juin 2025 concerne 8 agents animateurs et travailleurs sociaux du C.C.A.S -Pôle des Solidarités.

Le coût global de cette formation est de 6 125,00 € net de taxes. Cette somme sera à régler pour moitié par le C.C.A.S.-Pôle des Solidarités de Lillebonne et pour moitié par le C.C.A.S de Bolbec. Les crédits afférents sont inscrits au budget 2024 pour la période allant du 5 septembre 2024 au 31 décembre 2024 et seront inscrits au budget 2025 pour la période du 1er janvier au 30 juin 2025.

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration :

- d'autoriser la signature de la convention de formation professionnelle avec l'IFEN

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus



La Présidente du C.C.A.S. - Pôle des Solidarités

Christine DÉCHAMPS